

ÉBAUCHE DU CONCEPT

« C'est de ce trou-là que sort Montréal [...] »¹

Définir un nouveau modèle de centre sportif intérieur revêtu d'une architecture intemporelle s'inspirant des caractéristiques particulières du site est impératif pour un parc aussi significatif que le CESH. Le parc se présente comme une opportunité unique de venir ouvrir une typologie étanche et de favoriser le contact entre les joueurs et l'environnement. Le complexe sportif doit transcender sa fonction et devenir un lieu emblématique, le symbole d'un lieu en mutation et un bâtiment qui contribuera à la définition du parc. Le langage architectural simple et imposant choisi pour le projet se veut une incarnation de l'unicité du site et de son ambitieuse réalisation qui, une fois complété, s'imposera comme un exemple de réalisation civique sur la scène internationale.

De simples manipulations suffisent pour venir enrichir l'archétype: fragmenter le volume principal, le soulever et laisser apparaître un espace vaste et riche en activités, tel le levier d'une ancienne carrière venant soulever une pierre. Ce geste symbolise aussi la victoire de l'humain sur la nature, de la population contre l'institution, référant aux multiples incarnations du site, qui a changé selon la volonté de la population de redéfinir la vocation de cet ancien site industriel. Le rôle du levier est joué par une importante composante visuelle du complexe, les gradins, qui s'étendent de l'intérieur vers l'extérieur en formant une terrasse étagée. L'interstice résultant du soulèvement du volume principal constitue l'entrée, qui forme l'axe unifiant le terrain intérieur et le terrain extérieur. L'entrée est accentuée par le belvédère côté ouest ainsi que par une ouverture vitrée et lumineuse bordant l'avenue Papineau, liant l'activité de la rue au parc. Ces éléments stratégiques du bâtiment sont liés entre eux par un narratif architectural, une progression et un dialogue entre le volume sportif et l'espace public que le visiteur peut lire de loin et s'approprier de près.

L'architecture est participative, l'utilisateur est invité, conduit et intégré aux activités se déroulant à l'intérieur, qu'il soit simple promeneur, en voyage, à l'entraînement ou en famille. Le sentier ne sera pas compressé entre falaise et mur mais intégré à l'espace intérieur. Un bandeau de béton texturé, rappelant le profil stratifié d'une carrière, s'enroule autour du bâtiment, s'éloignant et se rapprochant des parois tour à tour pour créer différents éléments programmatiques, culminant en un belvédère offrant une vue imprenable sur le site. Le belvédère est une jonction essentielle des différentes vocations du centre, un lieu de rencontre stratégique toujours impressionnant, invitant. Les éléments structuraux soutenant la plateforme réfèrent par leur allure projetée et inclinée à la structure des concasseurs de l'ancienne carrière. Le volume imposant du terrain sportif se démarque par sa surface lisse et anguleuse, les angles des murs faussant la perspective et donnant à l'ensemble un air de monolithe travaillé, presque surnaturel, issu de la terre abrupte et rocailleuse. Cette image forte, simple, donne au concept une flexibilité qui permet de développer le projet tout en maintenant son attrait initial.

L'INTÉGRATION AU CONTEXTE

Tous les trajets convergent vers l'entrée, point de référence à l'échelle urbaine. Ces trajets se regroupent en deux axes: le premier rejoint les deux pôles du site comprenant les stationnements et les entrées au parc. Il conduit l'utilisateur jusqu'au point culminant du projet en empruntant une rampe qui se déplie vers le ciel en s'éloignant graduellement du bâtiment vers le belvédère. L'utilisateur peut parcourir la terrasse en belle saison, ou longer la façade en dessous dans un espace protégé, admirant l'ampleur du terrain de soccer de plusieurs points de vue. Cette expérience rehausse la longueur du trajet imposé par la forme allongée et étroite du site. Le deuxième axe relie l'avenue Papineau à la carrière. L'entrée principale se trouve à mi-chemin entre les deux pôles et ponctue la longueur de l'avenue, créant ainsi un point d'accès visible pour les résidents et invitant pour les piétons, animant le boulevard urbain en devenir. Les percées à travers le paysage deviennent une identification claire des différents accès au site.

Le bâtiment ne doit pas être une frontière, mais une transition. La butte et ses arbres d'essence noble est préservée autant que possible pour conserver l'écran visuel entre les résidences et le site. Le bâtiment se devine à travers les arbres, un rythme se forme. La pente douce qui s'élève pour devenir entrée crée un sens de direction. De la carrière, le bâtiment s'ouvre à la falaise. Vu du parc, on peut saisir d'un regard l'étendue du bâtiment et sa relation avec le Taz, exposant les deux installations sportives.

¹ Louis et Jacques, qui ont respectivement travaillé 26 et 11 ans chez Miron (La Presse, 9/6/1984).

DISCOURS INTERNE

Coulant sous la masse plus opaque des bureaux administratifs au niveau gradin, le hall s'ouvre avec son escalier imposant vers l'aire événementielle, qui elle se prolonge vers le belvédère. Le parcours se poursuit et le visiteur peut aussi emprunter le chemin qui mène au toit vert aménagé. L'été venu, cet espace offrira une vue imprenable autant du site que de la joute de soccer extérieur au dessous. Le hall d'entrée est vitré de part en part. Le point d'accueil, situé au centre du rez-de-chaussée, s'ouvre sur les deux terrains, créant un axe visuel perméable. On se retrouve comme sur un pont au milieu d'une mer verte. Les locaux plus opaques, tel le bloc sanitaire, les entrepôts et bureaux administratifs, encadrent le hall d'entrée. Le regroupement des espaces publics et de service en un ensemble compact et sa position centrale entre les deux terrains réduit le déplacement interne et accentue la relation entre les deux phases du projet.

Les espaces intérieurs se prolongent vers l'extérieur sous le volume. Cette façon de repousser les limites du bâtiment rend plus flexible la séparation intérieur/extérieur. La disposition intérieure est malléable, les divisions facilement repérables et l'expérience spatiale se fait verticalement, à travers les hauteurs. L'éclairage naturel du terrain intérieur se fait par le bas, la continuité de l'ouverture réduisant les contrastes et le risque d'éblouissement. La lumière entre de façon indirecte, filtrée par la terrasse qui s'étend à l'étage. La même chose se produit au niveau des gradins, où l'ouverture est en retrait, presque camouflée. Le sentier s'anime le soir en recevant la lumière venant de l'intérieur, le rendant sécuritaire. Il y a un contact visuel direct en tout temps entre intérieur et extérieur.

ORIENTATION ÉCOLOGIQUE DU BÂTIMENT

L'approche préconisée dans la conception écologique du soccer repose dans ces formes simples, la surface immense de son toit incliné permet de récupérer les eaux de pluies. Des fentes exposées au milieu et au bout du volume collecte l'eau en un point et la projette dans le bassin de rétention en bas, offrant aux visiteurs téméraires un spectacle de jet d'eau impressionnant lors d'averse. Le bassin extérieur vient agrémenter la façade du côté stationnement, et pourrait éventuellement poursuivre son chemin pour aller se jeter dans le lac de l'Escarpement, et créer un mouvement d'eau naturel. L'utilisation de matériaux régionaux, principalement le béton rappelant les origines du site et le bois. La froideur du béton contre le réconfort du bois. Le béton dans toutes ses textures revêt les pans verticaux de la façade, tandis que le bois se rapproche de nous en étant sous nos pieds et au dessus de notre tête. Cette découpe en couleur et texture met en évidence la linéarité de la partie accessible du bâtiment. La transparence du bâtiment, permet l'apport maximum de la lumière extérieure, de façon indirecte.

Afin de minimiser l'impact sur le site et la conservation du domaine naturel, le bâtiment est positionné à l'extrémité du lot dans l'intention d'empiéter au minimum sur le site naturel bordant la rue Papineau. La portion des vestiaires est elle-même sous le niveau du sol adjacent et recouverte de végétation. L'idée de fondre le stationnement graduellement dans le paysage en gazonnant les surfaces carrossable au pourtour, et en pavant l'intérieur d'un matériel clair et réfléchissant prend toute son importance dans l'optique d'amoindrir la mare d'asphalte requis. Le bâtiment, par son entité et son caractère public servira, pour les citoyens, de lieu d'apprentissage du développement durable.